

Dorval, le 9 octobre 2020

PAR COURRIEL (marcia.jones@otc-cta.gc.ca)

Madame Marcia Jones
Dirigeante principale, Stratégies
Office des Transports du Canada
15, rue Eddy
Gatineau, Québec
K1A 0N9

Objet: Demande d'exemption spécifique - *Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées*

Madame Jones,

Comme vous le savez, la crise mondiale causée par la COVID-19 continue d'avoir des effets dévastateurs sur les aéroports canadiens. Aéroports de Montréal (« ADM ») a déployé d'importantes mesures de réduction de coûts afin de tenter de traverser cette crise sans précédent. Malgré ceci, force est de constater que les mois passent sans que nous soyons en mesure de prévoir une reprise prochaine du trafic aérien.

Nous devons donc déployer tous les efforts afin de permettre la survie de notre organisation.

Dans ce contexte, nous n'avons d'autre choix que de demander à l'Office des Transports du Canada d'exempter ADM et l'Aéroport international Montréal-Trudeau de l'application de certaines dispositions du *Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées* (« Règlement »).

En effet, nos ressources limitées et les investissements exigés ne permettent tout simplement pas le déploiement des mesures requises dans les délais prescrits. La mise en place de certaines mesures forcerait par ailleurs, notre organisation à contrevenir aux règles de distanciation sociale actuellement en vigueur au Québec, qui ont une nouvelle fois été renforcées la semaine dernière.

Compte tenu de ceci, nous vous demandons d'exempter ADM et l'Aéroport international Montréal-Trudeau de l'application des articles 10, 225 et 227(4) au minimum jusqu'au 25 juin 2022. Nous vous demandons par ailleurs, d'exempter ADM et l'Aéroport international Montréal-Trudeau de l'application de l'article 11 jusqu'au remplacement de cycle de vie des guichets libre-service automatisés déjà en place et de l'article 223 au minimum jusqu'au 25 juin 2023. Nous joignons à la présente un tableau qui détaille le tout.

.../2

Nous espérons que votre organisation acceptera de collaborer avec la nôtre dans cette situation qui est hors de l'ordinaire et dévastatrice pour notre industrie.

Nous demeurons disponibles pour vous transmettre toute information additionnelle.

Veuillez accepter, Madame Jones, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Lapierre
Vice-président, Exploitation et Développement aérien

p.j.

cc Wayne Harvey, vice-président, Affaires opérationnelles, techniques et réglementaires, Conseil des Aéroports Canadiens

Article	Situation actuelle	Fondement de la demande	Solution alternative	Date d'application	Échéance minimale
<p align="center">10</p> <p align="center">Annonces publiques à l'intérieur de la gare</p>	<p>Les messages relatifs à la sécurité, la sûreté et l'affectation des portes où des voix ont été identifiées et retranscrites.</p> <p>La mise en place de la solution pour que les messages audios soient également diffusés visuellement nécessite d'établir un contrat avec un des fournisseurs potentiels et de déployer la solution sur le terrain.</p>	<p>Contraintes financières.</p> <p>Le temps et le coût de développement de l'interface (100K\$) ainsi que l'achat de licence (50K\$) pour les messages audio et visuels concernant l'affectation des portes ou des voies.</p>	<p>Les messages relatifs à la sécurité et la sûreté peuvent être affichés sur des écrans déterminés dans l'aérogare.</p> <p>Du papier et des stylos seront disponibles à des endroits clés de l'aérogare pour permettre aux membres du personnel de transmettre de manière accessible les annonces aux voyageurs ayant un handicap auditif</p>	<p align="center">1^{er} janvier 2021</p>	<p align="center">25 juin 2022</p>
<p align="center">11</p> <p align="center">Guichets libre-service automatisés</p>	<p>ADM dispose de nombreux guichets libre-service automatisés tout au long du parcours passagers (bornes de paiement des stationnements, bornes d'enregistrement, dépose-bagages, Bornes PIL-PIK).</p> <p>Cette exigence nécessite la mise en conformité d'environ 250 guichets libre-service automatisés.</p>	<p>Contraintes financières.</p> <p>La mise en conformité de l'ensemble des guichets libre-service automatisés (1.5M\$) n'est pas envisageable au regard de la situation financière actuelle d'ADM.</p>	<p>Le remplacement des actifs à la fin de leurs cycles de vie permettrait un changement progressif des nos guichets libre-service automatisés.</p>	<p align="center">25 juin 2022</p>	<p align="center">Remplacement à la fin du cycle de vie des actifs</p>
<p align="center">223</p> <p align="center">Plateforme élévatrice, rampe ou</p>	<p>Une étude de nos installations ainsi que des plans de mise en conformité sont nécessaires pour répondre à cette exigence.</p> <p>ADM dispose de nombreuses plateformes élévatoires, rampes et escaliers utilisés à la gare</p>	<p>Contraintes financières.</p> <p>La mise en conformité de l'ensemble des plateformes élévatoires, escaliers et rampes pour l'embarquement et le débarquement à la gare (375K\$) engendre des coûts</p>	<p>Nous avons informé tous nos partenaires offrant un service de navette des nouvelles obligations qui leurs sont imputables au 1^{er} janvier 2021.</p> <p>Et nous demanderons à tous les opérateurs désirant offrir</p>		

Article	Situation actuelle	Fondement de la demande	Solution alternative	Date d'application	Échéance minimale
escalier - exigences	notamment pour le transport entre le stationnement et la gare (ADM dispose de huit parcs de stationnement éloignés) qui nécessiterait des ajustements.	importants qui au regard de la situation actuelle ne sont pas envisageables.	un service de transport à l'Aéroport de respecter les obligations contenues au règlement.	25 juin 2022	25 juin 2023
225 Fauteuils roulants	ADM ne dispose pas d'un nombre de fauteuils roulants suffisants pour répondre à la demande. L'achat de fauteuils roulants est nécessaire.	L'incertitude du nombre de fauteuils roulants à acheter au regard de la situation actuelle étant donné qu'il nous est impossible de prédire l'achalandage suite à la crise. Contraintes financières. L'achat des fauteuils roulants (125K\$) doit être intégré dans les prévisions financières de 2021 qui ne nous permettent pas l'achat de ces fauteuils roulants.	L'assistance sera offerte à l'aide de voiturettes. Un accord avec les transporteurs est en cours d'évaluation.	25 juin 2021	25 juin 2022
227 (4) Lieux d'aisance désigné	ADM dispose d'un lieu d'aisance désigné à l'extérieur de la gare, en zone publique. L'exigence d'un accès direct au lieu d'aisance à partir de la zone d'accès restreint nous oblige à avoir trois lieux d'aisance différents dans nos trois zones distinctes de l'aérogare (zone transfrontalière, zone domestique et zone internationale).	Contraintes financières. La mise en place des lieux d'aisance intérieurs (100K\$) engendre des coûts importants dans nos prévisions financières 2021 dont nous ne pouvons malheureusement pas nous permettre.		25 juin 2021	25 juin 2022